



A noter, le retour d'un Comité de Groupe Airbus en France « CGA-F », pour la première fois depuis Aérospatiale. A partir de 2020 nous retrouverons cette instance nationale de représentation des salariés du groupe Airbus. En lieu et place du CNF (Comité National France) actuel.

Au travers de l'accord de « prorogation des mandats » l'ensemble des salariés du Groupe votera sur une même période, à savoir le dernier trimestre 2019.

L'accord sur « l'aménagement des consultations » est une mise en conformité de nos consultations obligatoire avec la loi Rebsamen du 17 Aout 2015.

**A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 Le CSE-E (Comité Social et Economique d'établissement) remplacera donc :**

- Le Comité d'Entreprise (CE).
- Les Délégués du Personnel (DP).
- Le Comité d'Hygiène Sécurité et Condition de Travail (CHSCT).

**Le regroupement de ces 3 mandats en 1 seul aura pour conséquence directe, la diminution du nombre de représentants du personnel et du nombre de leurs heures de délégation.**

Les œuvres sociales de nos CE seront dorénavant gérées par les commissions ASC (Activité Sociale et Culturelle) du CSE-E.

Nos CHSCT seront remplacés par une commission du CSE la commission CSSCT.

Au-delà de ces moyens imposés par la loi, FO a revendiqué et obtenu la création d'un nouveau mandat de représentation des salariés « supra légal » à travers le RVS (Représentant de la Vie Sociale).

**Le RVS sera un délégué de terrain, au plus près des salariés pour :**

- Remonter les informations auprès de ses instances syndicales au CSE.
- Conseiller et soutenir les salariés sur le plan professionnel ou social.
- Réguler les relations avec la hiérarchie et les RH du secteur de travail.
- Capturer et alerter sur d'éventuelles situations à risque dans le domaine de la santé, de la sécurité, des conditions de travail, de l'environnement...
- Représenter son organisation syndicale.

**Ce mandat de proximité « supra légal » était une revendication majeure de FO dans cette négociation. Pour FO, les intérêts des salariés se défendent au plus près de leur environnement professionnel, à leurs côtés.**

**Malgré cette refonte du dialogue social, Airbus doit rester une vitrine sociale dans l'industrie. C'est grâce à la qualité du dialogue social au travers de la pratique contractuelle portée par FO qu'Airbus a su relever l'ensemble de ses défis et devenir un leader mondial dans les domaines de l'Aéronautique de la Défense et du Spatial.**

**Pour FO ces « Accords » doivent rester les outils qui garantissent la reconnaissance de l'investissement des salariés qui assurent au quotidien les objectifs d'Airbus.**

